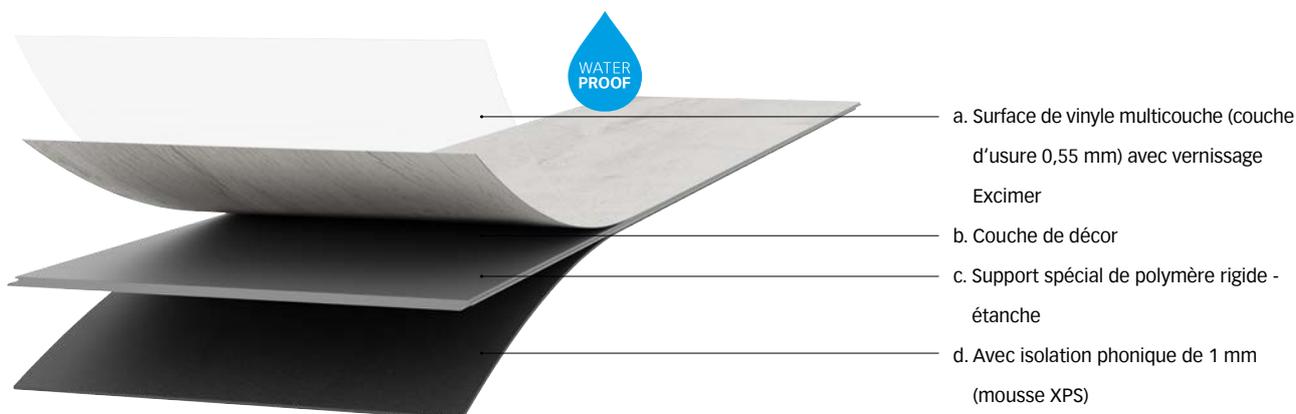


Caractéristiques du produit

Sol design MeisterDesign. rigid

RB 400 S

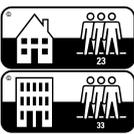


Tests	Norme DIN/EN	Sol design MeisterDesign. rigid RB 400 S
-------	--------------	--

Données générales sur la structure du produit

Type de revêtement :	Planche multi-couche et semi-rigide avec une couche de revêtement résistante à l'abrasion et décorative
Epaisseur totale :	env. 6 mm
Dimensions utiles : (longueur × largeur)	851 × 397 mm
Structure du produit :	a. Surface de vinyle multicouche (couche d'usure 0,55 mm) avec vernissage Excimer b. Couche de décor c. Support de polymère rigide - étanche d. Avec isolation phonique de 1 mm (mousse XPS)

Données techniques

Système de verrouillage :	Multiclic
 Classe de sollicitation :	ISO 10 874 23 33
 Résistance à l'abrasion :	EN 15 468 (procédure B) IP ≥ 5.000 tours
 Résistance aux chocs :	EN 13 329 (annexe F) ≥ 1600 mm
 Classe de tachabilité :	EN 438-2/25 Groupe 1: degré 5 Groupe 2: degré 5 Groupe 3: degré 4 Les patins ou roulettes colorés en caoutchouc ou en matière plastique ainsi que les pneus foncés des voitures, vélos ou appareils sont susceptibles de causer des décolorations sur les revêtements de sol. Utilisez dans la mesure du possible des patins, roulettes ou pneus de couleur claire sans migration.
 Tenue à la lumière :	EN ISO 105 ≥ Niveau 6 sur l'échelle de la laine bleue
 Comportement au feu :	EN 13 501 B _{fl} -s1 (difficilement inflammable)
 Résistance au glissement :	EN 14 041 / 13 893 DS

Données techniques

	Émissions de formaldéhyde (E1 = 0,1 ppm) :	EN 717-1	E1
	Teneur en pentachlorophénol :	EN 14 041	< 5 ppm
	Empreinte après sollicitation constante :	EN ISO 24343-1	≤ 0,05 mm
	Tenue aux roulettes de chaises :	EN 425	Pas d'altérations ou dommages visibles causés par les roulettes souples, conformes aux normes (type W)
	Tenue au déplacement simulé de pieds de meubles :	EN 424	Aucun dommage apparent
	Changement dimensionnel dû au changement de température :	EN ISO 23999	< 0,10 %
	Sols chauffants :		Convient aux sols chauffés par circuits d'eau chaude. Un chauffage par le sol électrique est toujours approprié lorsqu'il peut être intégré à la chape ou à la dalle de béton et qu'il n'est donc pas posé sur la dalle comme une natte chauffante. Les boucles de chauffage tuyaux câbles doivent couvrir la surface de la pièce en totalité et non partiellement. Si les surfaces ne sont chauffées que partiellement, le revêtement de sol devra être équipé de joints de dilatation (rails éléments de système). La température maximum de surface ne doit pas excéder 29°C. La pose du sol sur des nattes chauffantes est possible uniquement avec un système autorégulant qui maintient la température de surface à 29°C. La pose ne peut être agréée dans tous les autres cas.
	Refroidissement par le sol :		Une fiche technique séparée est disponible pour la pose sur les constructions de sols refroidis.
	Résistance au passage de la chaleur :	EN 12 667	0,05 (m²K)/W
	Conductivité thermique :	EN 12 667	0,116 W/(m*K)
	Réduction du bruit des pas :	DIN EN ISO 10140-3	17 dB
	Qualité antidérapante :	DIN 51 130 BGR 181	R 9

Tolérances

Précision d'angles des éléments :	EN 16 511	Valeurs théoriques atteintes
Linéarité des chants :	EN 16 511	Valeurs théoriques atteintes
Affleurement de surface :	EN 16 511	Valeurs théoriques atteintes
Interstice aux joints :	EN 16 511	Valeurs théoriques atteintes

Données générales relatives à l'écologie, la pose et l'entretien

Élimination :		Chutes éliminables avec les ordures ménagères. Grandes quantités éliminables selon les règlements communaux (p. ex. élimination aux parcs de recyclage).
Nettoyage et entretien :		Nettoyage de fin de travaux : CC-Nettoyant PU Nettoyage courant : CC-Nettoyant PU Soins d'entretien : CC-Polish satiné
Domaines d'application :		Le sol convient pour toutes les pièces d'habitation et pour les locaux commerciaux à usage élevé tels que grands bureaux, bâtiments publics, etc. Ce sol convient à une pose en milieu humide/mouillé (p.ex. salle de bains). Ce sol ne convient pas pour la pose à l'extérieur, ainsi que dans des cabines de douche, dans les locaux sanitaires publics et dans des saunas. Les salles de traitement et cabinets médicaux sont soumis à des exigences spéciales.
Conditions préalables à la pose :	DIN 18 365	Les supports de pose doivent être considérés comme prêts à la pose conformément aux règles du métier universellement reconnues dans le respect de la norme VOB, partie C, DIN 18 365 « Travaux de revêtement du sol ». Le support de pose doit être sec (pour les supports minéraux, max 2 % d'humidité résiduelle, 1,8 % pour les sols chauffants ; 0,5 % pour les chapes en anhydrite, 0,3 % pour les sols chauffants, mesures avec des appareils CM), plan, solide et propre. En outre, les irrégularités de 3 mm premier mètre et de 2 mm par mètre pour le reste doivent être égalisées selon DIN 18 202, tableau 3, ligne 4. Nous recommandons la fiche technique d'instruction 02 de l'Association centrale de la pose de parquets et de sols et du BEB. Les instructions de pose fournies avec le produit doivent être respectées. Pour la pose, la cale de frappe 5 mm correspondante est nécessaire.



MeisterWerke Schulte GmbH se réserve le droit d'effectuer des modifications sur les matériaux et la construction dans la mesure où elles contribuent à améliorer la qualité.